

#LaVieDuConseil⁴⁴

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2014



L'intercommunalité : une réalité bien vivante.

Le Conseil Municipal du 29 septembre dernier, a traité de dossiers importants pour notre ville, comme les demandes de financements pour la rénovation du Palais des Rencontres. Mais il a surtout été l'occasion d'illustrer de quelle façon **l'intercommunalité tient un rôle grandissant et prépondérant sur notre territoire**. Ainsi avons-nous eu le plaisir d'accueillir la Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry qui a présenté le bilan d'activité 2013 de la CCRCT¹ et évoqué les projets en cours.

La Présidente a rappelé que dans le domaine du développement économique, la CCRCT¹ est à l'offensive. Si la crise continue de faire des dégâts avec le chômage, **nous ne baissons pas les bras pour autant**.

Quand notre pays peine à retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi, notre territoire parvient tout de même à sortir son épingle du jeu. Des grues et des pelleuses (écoquartier de Brasles, logements av de la République, ZIR² de la Moiserie, etc...) attestent d'un dynamisme réel et concret. Nous rejetons la politique du pire alimentée par certains élus. **Pour nous, il est hors de question de subir ou de rester paralysés quand on est face à ses responsabilités.**

Les travaux engagés sur la ZIR² de la Moiserie, avec la réalisation de la chaufferie biomasse et avec la mise en œuvre des terrassements pour le centre aquatique et pour « l'Entrepôt du Bricolage » en sont la preuve. Ce sont 30 emplois à la clef. Il en va de même avec l'installation de l'entreprise « Boaflexible », sur la ZID³ de l'Omois. **D'autres projets devraient se concrétiser dans les mois à venir : hôtel, plaine de jeux, halte fluviale ; etc. Sans oublier l'acquisition de l'Hôtel Dieu toujours en cours.**

Mais l'intercommunalité aujourd'hui, **ce sont aussi les services à la personne** avec les crèches et les haltes-garderies. Demain, l'extension du service d'aide à domicile renforcera le soutien aux aînés de toutes nos communes, avec un seul et même service identifié pour les familles. **Si cela était nécessaire, voilà un bel exemple de solidarité et de simplification.**

Et puis, nous avons de la chance d'avoir sur nos territoires, 2 syndicats qui investissent pour que nous ayons une eau de qualité pour tous : l'USESA⁴ et le SARCT⁵. Le premier est organisé en affermage et le second en régie directe. Au-delà des systèmes d'administration, ce qui compte c'est la qualité de gestion et la maîtrise du prix de l'eau. **Dans ces domaines comme tant d'autres, l'idéologie n'est pas toujours bonne conseillère.** C'est ce qui a conduit la CCRCT¹ à ne pas reconduire le marché de déchets ménagers avec une entreprise multinationale pour choisir une entreprise locale.

Pour aller encore plus loin la CCRCT¹ et la ville travaillent à une mutualisation des moyens financiers et humains. C'est ainsi que nous répondrons aux difficultés financières de nos collectivités et à vos attentes.

Pour nous, seuls comptent le pragmatisme et les résultats. Quelques esprits dogmatiques refusent encore ces évolutions. **Plus que jamais, avec les temps difficiles que nous traversons, travailler ensemble, c'est une nécessité.** Rassembler la ville, les bourgs et les communes rurales, voilà ce qui fait avancer la ville et le Sud de l'Aisne.

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry

¹CCRCT : Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry - ²ZIR : Zone Industrielle Régionale - ³ZID : Zone Industrielle Départementale - ⁴USESA : Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne - ⁵SARCT : Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry

#LVDC44

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement		
Présents : M. KRABAL - Mme DOUAY	M. BOUTELEUX - M. BERMUDEZ - M. FRERE	Absents excusés :
M. REZZOUKI - Mme CLERBOIS - M. DUCLoux	Mme THOLON - Mme NOTARFRANCESCO	M. BEAUVOIS (P. à M. DUCLoux)
Mme LEFEVRE - M. BOZZANI - Mme MAUJEAN	Mme LAMBERT - Mme VANDENBERGHE	Mme MARTELLE (P. à M. REZZOUKI)
M. EUGENE - M. BOKASSIA - M. GENDARME	Mme FECCI-PINATEL - M. FAUQUET	M. TURPIN (P. à M. BERMUDEZ)
M. MARLIOT - M. JACQUESSON - Mme GOSSET	Mme ARISTEE - M. COPIN.	Mme PONDROM (P. à Mme BONNEAU)
Mme ROBIN - Mme BONNEAU	Absent : M. MOLLARD	Mme OKTEN (P. à Mme THOLON)



Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain



Intercommunalité : les travaux du nouveau centre aquatique sont lancés.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA CCRCT

Michèle Fuselier, présidente de la CCRCT, a présenté aux membres du Conseil le rapport annuel de la collectivité et notamment sur 3 points :

- **Le développement économique**, soulignant que les investissements publics attirent les investissements privés, comme c'est le cas pour la future piscine. La présidente précise que les travaux de la friche RFF sont retardés, dans l'attente du positionnement de la Région. Elle note que la politique de fonds de concours s'est traduite par la distribution de 2.5 millions d'€ aux communes pour différents projets.
- **Les services à la personne**, et la volonté d'équité pour les habitants, en rendant un service identique et accessible pour tous (transports collectifs, portage de repas, crèches...)
- **La volonté de maîtrise des coûts et la recherche d'économie**, concrétisées par la redevance incitative, facteur de diminution des factures en matière de collecte des ordures ménagères et la recherche d'outils en interne afin de mieux limiter les dépenses.

La CCRCT assume ses objectifs : être acteur de son développement, donner un essor à notre territoire, dans le sens du bien-vivre et de la solidarité, s'appuyant sur la complémentarité entre Château-Thierry et les communes rurales.

RAPPORTS ANNUELS

USES A - Le rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est présenté à l'assemblée qui en prend acte. Il est à noter que le prix de l'eau a baissé pour les usagers, grâce à la mutualisation des moyens qui a permis la mise en place d'un tarif unique pour le Sud de l'Aisne.

SARCT - Le rapport établi par le Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry est transmis au conseil qui en prend acte.

VOTE - Compétence Aide à domicile

La CCRCT souhaite modifier ses statuts et intégrer les services déjà dispensés à Château-Thierry. L'objectif : contribuer au maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible. Proposer une égalité de service pour tous les usagers, faire profiter de la communauté de communes du professionnalisme et de la compétence du personnel du CCAS. C'est une réponse à une attente des habitants, des familles, tous souhaitant pouvoir profiter de son chez soi tant que cela est possible. La durée de vie augmentant, l'aide à domicile devient indispensable pour de plus en plus de nos concitoyens.

Le portage des repas en est un bel exemple, il représente un réel bienfait pour la population, pleinement satisfaite du service proposé. 40 000 repas ont ainsi été servis en 2013.

1 ABSTENTION ✓

AFFAIRES GÉNÉRALES

« Lucien Barry » au gymnase Pierre Brossolette

Le conseil approuve cette dénomination, en hommage à ce basketteur castelthéodoricien, éducateur et dirigeant dévoué à la cause du sport, dont l'engagement fut récompensé par la médaille d'or fédérale. Il a longtemps œuvré aux côtés d'André Lamiral, autre figure marquante, président d'honneur du club de basket, qui voit désormais un trophée porter son nom.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

URBANISME/PATRIMOINE

Cession

La ville cède une partie de la parcelle N° 230, située ruelle des prêtres. Ancien logement de fonction des enseignants, il était inoccupé depuis de nombreuses années.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR ✓

Mise en valeur du patrimoine

Les cuisines médiévales, mises en valeur après des années d'abandon, sont un patrimoine unique en Europe. Élément moteur de la dynamisation de notre territoire, il est proposé de créer une application de restitution en 3D de ce site unique. Cette restitution en réalité augmentée contribuera au développement touristique et pédagogique du château médiéval. La participation des fonds LEADER est sollicitée afin de limiter l'engagement financier de la ville.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR ✓

FINANCES

Taxe sur les friches commerciales

Par une démarche résolument offensive, réaménagement du centre-ville, animations régulières, la ville met tout en œuvre pour contribuer à la dynamisation du commerce local, et lutter contre la désertification dans le centre-ville. Pour ce faire, il importe que les boutiques vides soient relouées rapidement. Une délibération du 16 juin 2014, relayant une demande des commerçants, a institué une taxe pour les friches commerciales (locaux inoccupés depuis plus de 2 ans). Le conseil approuve la liste établie des adresses concernées.

1 CONTRE, 32 POUR ✓

Tarifs municipaux

ALSH : La municipalité a décidé de reconduire les tarifs sans augmentation.



Le conseil décide des tarifs applicables aux ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) pour les activités du mercredi. Ces tarifs n'ont pas subi d'augmentation.

1 ABSTENTION, 32 POUR ✓

Rénovation du Palais des Rencontres



Extérieur : La façade s'affaisse



Intérieur : Les sols sont en piteux état

Le Palais des Rencontres est un lieu unique qui contribue au développement artistique et culturel de notre territoire. Construit il y a près de 40 ans, le bâtiment a souffert d'un manque d'entretien durant de nombreuses années, et se trouve aujourd'hui en très mauvais état. Il nécessite de gros travaux afin d'assurer la continuité de son exploitation et sa pérennité. Les demandes d'utilisation de cet espace par les acteurs culturels du Sud de l'Aisne et au-delà étant de plus en plus fréquentes, il est envisagé la réhabilitation de cette salle, dont la capacité permet d'accueillir des manifestations d'importance, et sert au quotidien aux habitants de notre ville, toutes générations confondues (examen du code de la route, forum d'orientation des jeunes, repas de printemps, guinguette...). Son implantation contribue au renforcement du lien social sur le lieu de vie Blanchard, à sa revalorisation et plus généralement à réaffirmer notre volonté de promouvoir le rayonnement culturel de notre région.

Une subvention, la plus élevée possible, est demandée au Conseil Général.

1 CONTRE, 1 ABSTENTION, 31 POUR ✓

Subvention aux associations

L'assemblée octroie une subvention à l'association des jeunes sapeurs pompiers afin de les aider à aller à la découverte des lieux de mémoire (sorties culturelles en rapport avec la Grande Guerre).

UNANIMITÉ ✓

Reversement de droits de place

La municipalité décide de reverser sous forme de subvention à l'Amicale des fêtes Jean de La Fontaine 80 % des droits de place encaissés lors de l'édition 2014, soit 11076 €. Ceci pour aider l'Amicale dans sa démarche de revitalisation de cette grande fête populaire, et renouveler le beau succès de la nouvelle formule proposée au public et plébiscitée en juin dernier.

1 NON PARTICIPATION AU VOTE (ÉLU MEMBRE DU BUREAU), 32 POUR ✓

TRAVAUX MAFA

Une convention tripartite entre l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique), la CCRCT et la ville de Château-Thierry est passée afin de mener à bien la conception et la réalisation de l'aménagement de la MAFA, après sa complète réhabilitation. Vitrine touristique du territoire, elle se doit d'offrir aux visiteurs une identité extérieure, une scénographie et un aménagement intérieur qui répondent à sa vocation et à son ambition. Trois espaces sont concernés : la Maison du Tourisme, qui prend place



MAFA : Les travaux de la MAFA se poursuivent, les engagements sont tenus !

au sein de la MAFA, les lieux dédiés à Quentin Roosevelt ainsi qu'à la culture franco-américaine. La constitution d'un groupe de commande est approuvée.

1 ABSTENTION, 32 POUR ✓

PERSONNEL CHSCT

Le conseil municipal décide de la création d'un CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) commun entre les agents de la collectivité et du CCAS.

UNANIMITÉ ✓

Le conseil fixe le nombre de représentants titulaires et suppléants, décide du maintien du paritarisme.

1 ABSTENTION, 32 POUR ✓

L'assemblée décide le recueil par le comité technique de l'avis des représentants de la collectivité.

UNANIMITÉ ✓

Chantier d'insertion

Le projet de mise en valeur des cuisines médiévales s'est concrétisé notamment au travers d'un partenariat de qualité avec l'association « Un château pour l'emploi ». L'assemblée renouvelle cette convention pour la poursuite du chantier d'insertion qui permet de finaliser la mise en valeur de ce trésor archéologique de notre ville.

UNANIMITÉ ✓

EDUCATION JEUNESSE/VIE CITOYENNE

Aide exceptionnelle à l'école Bois Blanchard

Du fait de la croissance importante des effectifs, la directrice demande un crédit supplémentaire de 250 € pour l'acquisition de jeux pédagogiques. Une bonne nouvelle pour cette école menacée, il y a peu encore, de voir des classes fermées par manque d'effectifs. Cette subvention est accordée par le conseil.

UNANIMITÉ ✓

Règlement intérieur Espace Famille

Les modalités d'inscription et d'annulation concernant les activités gérées par l'Espace Famille sont modifiées. Les horaires sont désormais plus larges, permettent une meilleure adaptation aux besoins des familles. L'anticipation des annulations pour la prise des repas contribue à une meilleure maîtrise des coûts et à limiter le gaspillage.

UNANIMITÉ ✓

Création du conseil des sages

Afin de favoriser le mieux vivre ensemble, développer les liens intergénérationnels, contribuer à l'amélioration de la vie des habitants et plus généralement de la cité, il est proposé la constitution d'un conseil des sages. Ouvert à toute personne de 55 ans et plus, retraitée, préretraitee ou sans activité professionnelle, les membres mettront leur temps, leur compétence, leur sens de l'écoute au service de tous.

UNANIMITÉ ✓

Le conseil aura entre autres fonctions : Interface avec la population, relais de propositions et d'initiatives d'habitants, de revendications ou doléances, réflexions et conseils, étude et mise en place de projets confiés par la municipalité ou le conseil (transports, solidarité, circulation, etc...)

1 ABSTENTION, 32 POUR ✓

SPORTS Rénovation du sol sportif du gymnase Adriaenssens

La municipalité continue d'œuvrer à la réhabilitation et à l'entretien de nos structures sportives, patrimoine commun trop longtemps délaissé. Dans le cadre des travaux de rénovation du gymnase, utilisé quotidiennement par nombre de clubs sportifs et de scolaires, il a été décidé de refaire le sol, datant de 1989 et fortement usé. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général, pour 41214 €.



Subventions exceptionnelles aux clubs sportifs

Château-Thierry poursuit son soutien en faveur du sport en allouant une subvention de 3650 € afin de couvrir les dépenses exceptionnelles de 5 clubs de la ville.

UNANIMITÉ ✓



Chantier d'insertion : un partenariat profitable à tous avec la mise en valeur des cuisines médiévales.

Au fil des délibérations

HOMMAGES

► Hervé Gourdel

Guide de montagne, 55 ans, notre compatriote a été enlevé avant d'être lâchement assassiné par un groupe terroriste le 24 sept alors qu'il effectuait une ascension en Kabylie. Ce meurtre odieux a été perpétré en représailles à l'engagement de la France en Irak.

► Patrick Levert

Impliqué fortement dans la vie locale, Patrick Levert a donné sans compter temps, énergie et compétences au service des autres, particulièrement au sein de l'Union Musicale.

► Andrée Coorevits

Mme COOREVITS fut l'épouse de Michel COOREVITS qui a été très engagé au sein du conseil municipal, plusieurs fois adjoint responsable des sports et un pilier de l'association des Papillons Blancs.



Château Durable

Acquisition de 4 véhicules électriques



La ville poursuit son engagement en faveur du développement durable. Après l'installation de bornes de recharge électrique à disposition de tous et gratuites, 4 véhicules municipaux sont remplacés par des véhicules électriques (2 utilitaires et 2 voitures de service).

Economies et écologie au profit de tous avec 0 pollution et un coût au km divisé par 6.



OCTOBRE

Samedi 25 et dimanche 26

Champagne et vous !
Château médiéval

Renseignements : 06 07 13 11 42

Jeudi 30, 19h30

Lancement du Centenaire de la Grande Guerre - Espace d'activités U1, Le Silo
Renseignements : 03 23 84 86 86

AGENDA

Sortez !

Vendredi 31, 0h20

Passage de la flamme sacrée
Place Paul Doumer
Renseignements : 03 23 84 86 86

Du 31 au 7 novembre

Exposition centenaire « La mobilisation et l'entrée en guerre » -Espace d'activités U1
Renseignements : 03 23 84 87 06

NOVEMBRE

Du 4 au 29

Exposition « Quand la BD illustre la Grande Guerre » - Médiathèque Jean Macé
Renseignements : 03 23 85 30 85

Lundi 10, 14h00 - 18h00

Salon du livre "Château-Thierry dans la Grande Guerre" - Hôtel de ville
Renseignements : 03 23 84 87 06

Mardi 11, 15 heures

Commémoration de l'armistice 1918
Place Paul Doumer
Renseignements : 03 23 84 87 06

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Doit-on en rire ou en pleurer ?

Le dernier Conseil Municipal a donné lieu à un bien triste spectacle. Une fois de plus, la conseillère municipale FN s'est distinguée. Arrivée bruyamment avec plus d'1/2 heure de retard, en rigolant, elle a donné dans son registre habituel : incompréhension totale des questions à l'ordre du jour et incohérence dans ses choix de vote. Par exemple le vote contre le principe de l'extension du service aux personnes âgées, ou encore contre la demande de financement pour la rénovation du Palais des rencontres. Est-ce là l'avenir de notre ville ?

En ce début de mandat, nous voulons porter à votre connaissance ces méthodes. Elles ne changeront pas. A ces oppositions stériles, nous avons décidé de ne plus répondre. Pour nous, ce qui compte, c'est faire avancer Château-Thierry.

Groupe Château-Thierry rassemblée

La Droite Unie fait partie de l'opposition, mais il faut parfois savoir reconnaître le bien du mal...

Lors du dernier Conseil Municipal, le 29/09/2014, il me semblait être dans une cour de récréation...

En effet, une certaine personne de l'opposition...était déchaînée...

Elle reprochait à la Majorité certaines décisions concernant les personnes âgées.

Je maintiens mes paroles. Je félicite Madame Michèle FUSELIER et le Docteur BOUTELEUX pour le travail effectué concernant la distribution et le choix des menus apportés à ces personnes.

Groupe Droite Unie

DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

Commentant les rapports annuels du SARCT et de l'USESA, le député-maire est intervenu pour signaler que le prix de l'eau avait baissé de 5 centimes malgré une délégation de service public à Véolia, et a mis en parallèle la hausse du prix de l'assainissement du SARCT. Ce qu'il a oublié de dire, c'est que la part de Véolia sur notre facture est de 41% et que le SARCT, malgré une augmentation des prix de l'assainissement au m3, est dans la moyenne des prix pratiqués dans le bassin Seine Normandie !

Si le député-maire préfère engraisser les actionnaires de Véolia ou de Dalkia (filiale de Véolia, 24 ans de contrat pour la chaufferie), c'est son problème !

Nous, nous défendons le service public qui n'a pas vocation à enrichir les multinationales !

Groupe Mieux Vivre à Château-Thierry

Monsieur K n'aime les opposants que muets. La moindre de mes observations a donné lieu à une avalanche de remarques désagréables : j'ai été accusée de sectarisme, d'incohérence, de mépris à l'égard des habitants de Blanchard, de grossièreté, et même de vouloir affamer les vieillards ! J'en passe...J'étais le mouton noir, et certains s'en sont donnés à cœur joie. Sans doute obligés de se taire face à leur chef, se sont-ils défoulés. Je vais mettre sur ma page face-book les détails de ce que j'ai dû subir le 29. Je suppose que dans ce bulletin, ils vont encore me diffamer. Mais je ne me décourage pas, j'accomplirai ma tâche tant que j'en aurai la force, dans l'intérêt de castels avant tout, et pour qu'au conseil la voix du bon sens se fasse entendre

Groupe Château-Thierry fait front